



FORMATION

Maîtriser les marchés globaux de conception-réalisation : optimiser la qualité architecturale et la compétitivité dans les projets d'équipements publics.

Vous êtes architecte, urbaniste ou chef de projet ? Dans un monde où les règles du jeu évoluent rapidement, restez à la pointe de votre profession. Les marchés globaux de performance s'intensifient et les organismes HLM ont déjà adopté cette nouvelle donne. Avec notre formation, plongez au cœur de ces changements législatifs et apprenez à naviguer avec assurance dans ce paysage en mutation.

84 %

de satisfaction

COMPÉTENCES CLÉS

- Identifier les spécificités et les opportunités des marchés globaux de performance :** pour se positionner avantageusement dans les appels d'offres en se basant sur une analyse approfondie de la loi ELAN et du Code de la Commande Publique.
- Analyser les exigences réglementaires actuelles, notamment la loi MOP et la loi LCAP :** pour assurer la conformité des projets aux normes en vigueur en utilisant une veille réglementaire constante et une interprétation précise des textes.
- Optimiser la collaboration interprofessionnelle au sein des marchés globaux :** pour garantir une réalisation fluide et conforme aux attentes en maîtrisant les rôles et responsabilités de chaque acteur.
- Adapter les méthodes de conception architecturale :** pour répondre aux critères de performance énergétique et de durabilité en s'appuyant sur les directives du Budget 2021 et les tendances actuelles en matière de rénovation énergétique.

PROGRAMME

1^{ère} séquence : **Contexte des marchés globaux**

- Introduction aux marchés globaux de performance
- Évolution législative : loi ELAN, loi ASAP
- Implications de la loi MOP pour la conception-réalisation
- Cas pratique : Adoption des marchés par les organismes HLM

2^{ème} séquence : **Collaboration et réglementations**

- Rôles clés : architecte, maître d'œuvre, entreprises
- Collaboration optimale dans les marchés globaux
- Code de la Commande Publique et marchés globaux
- Focus sur le décret du 31 mars 2021 et la loi LCAP

3^{ème} séquence : **Tendances actuelles et perspectives**

- Orientation du Budget 2021 : conception-réalisation et rénovation énergétique
- Enjeux futurs pour les professionnels de la maîtrise d'œuvre
- Positionnement stratégique dans les marchés globaux

4^{ème} séquence : **Application pratique et évaluation**

- Simulation d'un projet en marché global
- Évaluation des compétences et feedback
- Discussion et partage d'expériences

MODALITÉS

Suivant la programmation.
Présentiel ou distanciel

- Étude de cas, réflexion sur ses pratiques, analyse de situations réelles.
- Tableau collaboratif pour exercices en sous-groupe

PUBLICS

- Architecte
- Collaborateur
- Dirigeant d'entreprise
- Responsable
- Urbaniste

7h

THÉORIE ●●●○○

PRATIQUE ●●○○○